

# CA Association Vélo

## 04/03/2008

**Présents** : Florian Jutisz Albouze, Michèle Thibal, Bernard Cely, Sophie Valcke, Thierry Rousselot, Bernard Coquille, Christian Clerc, Antoine Gaillard, Michel Ourcet, Jean-Claude Coustel, Julien Savary, Cyril Bouvet, Alain Legros, Sébastien Bosvieux, Sarah Guibert, Marie-Rose Soula, Pierre Virlogeux

### 1. Présentation du stage de Julie :

Julie est étudiante à Montpellier, actuellement en stage pour actualiser le guide du canal du Midi. Elle a fait le canal la semaine dernière, 250 km de Toulouse à Sète.

Demande de remboursement de ses frais de stage : adoption à l'unanimité.

### 2. Election du nouveau bureau, et débat sur les améliorations à porter sur notre organisation :

\* Point de Bernard : nécessité de faire un appel à volontariat pour trouver des gens pour assurer la permanence, le travail de bureau, dont notamment répondre aux appels téléphoniques.

\* Florian est candidat à sa propre succession.

Points à améliorer d'après Florian en ce qui le concerne dans son rôle de président. Pas de suivi du quotidien, des courriers, etc... Il va essayer de venir plus souvent et de suivre de façon plus assidue les choses du quotidien. Points positifs : bonne autonomie de chacun.

Florian réélu président à l'unanimité.

\* *Nouveau bureau :*

Marie-Rose candidate à sa propre succession au poste de secrétaire.

Alain candidat à sa propre succession au poste de trésorier.

Les deux sont élus à l'unanimité.

\* *Vice-présidents :*

Sarah pour les Balades Nocturnes

Sophie pour l'intermodalité (vélo et autres transports)

Jean-Claude pour la liaison avec la Maison du Vélo

Bernard Cély pour les relations avec les antennes

Julien délégué vélo-routes, voies vertes

Christian pour vélo-entreprises

Bernard Coquille pour vélo-écoles / éducation vélo

Cyril quitte son poste de vice-président pour la Communication et c'est

Sébastien Bosvieux qui prend le poste

Thierry Rousselot pour le respect des aménagements cyclables

Election des vice-présidents à l'unanimité.

Autres fonctions : Antoine Gaillard est en charge du journal, Denis Catala est en charge du site internet, Bertrand Verdier gère le fichier des abonnés, Olivier Bosramier s'occupe des tracts.

\* *Discussion sur le fonctionnement :*

Comment faire pour faire face aux besoins en terme de dépouillement et réponse de courriers + permanence téléphonique.

Dans l'immédiat : Michel Ourcet se porte volontaire pour aider pendant les permanences.

A terme, déménagement vers la MdV. Cyril est en charge d'un groupe de travail concernant le déménagement de l'Association Vélo vers la MdV.

\* *Déroulement des CA* : décalage à 20h15, pour un début de séance à 20h30 maximum.

### 3. Tour de table des commissions :

\* Commission communication : manifestation demandant plus de services dans les gares pour les cyclistes, prévue le samedi 24 mai.

Souhait de Florian : avoir plus de visibilité au niveau national, c'est à dire plus de communication dans le journal de la Fubicy.

### 4. Bilan AG :

111 personnes, dont 59 procurations et 52 présents.

605 abonnés à la fin de l'année 2007, dont 107 nouveaux en 2007 et 20 radiations.

Modernisation du fichier des adhérents : Alain contacte Bertrand pour voir comment faire ça.

### 5. LMSE :

Action le mercredi 27 février, une 50aine de personnes réunies place du Capitole, 2 passages dans la Dépêche. Le jeudi 6 mars, action dans le sentier nature de l'Université Paul Sabatier, conférence de presse pour la sauvegarde des espèces protégées.

Réponse du préfet à notre appel sur décision : il reste favorable à la LMSE.

Les élections seront décisives concernant le projet de LMSE.

### 6. Maison du Vélo :

\* Journée de travaux à la MdV le samedi 8 mars à partir de 9h, surtout pour aider à la finition du restaurant : vider la cour, finition de peinture, rangement de planches à monter dans les combles. Besoin de volontaires pour aider.

\* L'Atelier Vélo marche très bien. La Balade Nocturne a fini à la MdV vendredi soir, les gens ont beaucoup apprécié.

\* Problème avec le paiement de l'abonnement téléphonique de la MdV : Alice a un RIB donné pour paiement de l'ouverture de la ligne téléphonique France Télécom. Un abonnement à Free a été pris pour la MdV et est facturé chaque mois à l'Association Vélo. Alice a renvoyé la FreeBox donc le compte sera clôturé mais c'est l'Association qui va payer la fermeture de compte.

\* Il faudrait récolter plus d'informations concernant le fonctionnement de la MdV. On planifie un CA exceptionnel avec Jean Arouccau à la MdV le mardi 18 mars à 20h15.

### 7. Salon des 2 roues du 29&30 mars :

\* Bernard est volontaire pour aller tenir un stand au salon des 2 roues, ainsi que José et Pierre. Partage du stand avec les Bus Cyclistes.

\* Salon des 2 roues motorisées mais grande volonté d'ouverture cette année vers les associations cyclistes (nous, les Bus Cyclistes). Horaires de salon, à Labège.

### 8. Congrès de la Fubicy, les 18, 19 et 20 avril à Grenoble :

Sophie, Alain Lacombe et Guillaume y vont.

Au dernier CA, Pierre a proposé de donner le Clou Rouillé à la préfecture (à cause du pont Latécoère). Vote concernant cette proposition : 7 abstentions, 9

pour. Il préparera un dossier si Guillaume est d'accord pour le présenter au congrès et si le Clou Rouillé est toujours attribué (Bernard Cély doit vérifier).  
\* Est-ce qu'on commande les guides du cycliste urbain ? Minimum = 50 guides pour 30€. On lance une commande pour 50.

#### 9. AYAV :

Demandes de subvention à l'ADEME, au Conseil Régional, au Sicoval et au Grand Toulouse. Dossier avec un budget prévisionnel de 17k€, alors que le maximum obtenu jusqu'à maintenant n'a jamais dépassé de 7k€. Les personnes en charge de ces dossiers sont les 8 bénévoles d'UniCités (1 jour par semaine) et Alice. En prévision : 8k€ Grand Toulouse, 1k€ Sicoval, 2k€ pour Ademe et Conseil Régional. Suivant le budget attribué, les dépenses seront réajustées.

Vote du CA : on demande à ce que les demandes de subvention soient faites au nom de la MdV (et pas au nom de l'Association Vélo).

10. Bon-cadeau pour la naissance du bébé d'Aurélié : vote d'un bon-cadeau de 50€.